

Inscriptions à l'accueil de loisirs « Le Verboté »

Vacances de Février 2023

Du 06 au 10 Février 2023

DOCUMENT À RETOURNER EN MAIRIE
AU PLUS TARD **LE VENDREDI 20 JANVIER 2023**

(à déposer au secrétariat ou par mail : servicescolaire@evettesalbert.fr)

**Les inscriptions sont enregistrées par
ordre d'arrivée**

(capacité limitée : 16 enfants pour les 3/5 ans et 24 enfants pour les 6/11 ans)

NOM / Prénom de l'enfant (une fiche par enfant) :

Maternelle Élémentaire

Il est impératif d'inscrire les enfants pour l'accueil du matin et du soir.

Toute inscription est définitive et ne pourra plus être modifiée.(sauf conditions prévues dans le règlement intérieur).

Le centre de loisirs bénéficiera **d'un service de restauration** pendant les vacances aux mêmes conditions et tarifs que pendant les périodes scolaires.

Il est à noter que le fonctionnement de ce service exclut toute autre forme de restauration.

	ACCUEIL MATIN 7h30-8h30	ALSH JOURNEE +REPAS 8h30-17h30	ALSH JOURNEE SANS REPAS 8h30-12h et 14h-17h30	ACCUEIL SOIR 17h30 à 18h15
Lundi 06/02/2023				
Mardi 07/02/2023				
Mercredi 08/02/2023				
Jeudi 09/02/2023				
Vendredi 10/02/2023				

Accueil : Le montant du supplément forfaitaire appliqué après 18h15 est fixé à 20,00 €

Les inscriptions doivent se faire **jusqu'à la date du 20 Janvier 2023**. Après cette date, aucune autre inscription ne sera enregistrée.

J'autorise mon (mes) enfant (s) à participer si des sorties en extérieur sont prévues au cours de la semaine.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH « Le Verboté ».

Date et signature des
parents



Réservé Mairie

Date de réception